## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit ALPHACOAT 1710

Autres moyens d'identification

**SKU#** 100066

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

#### 2. Identification des dangers

Dangers physiques Liqu
Dangers pour la santé Cor

Catégorie 3 Liquides inflammables Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 1B Cancérogénicité Catégorie 1 Toxicité pour la reproduction Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles -Catégorie 1 expositions répétées

Dangers environnementaux

Non classé.

Danger par aspiration

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Liquide et vapeur inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Catégorie 1

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710 SDS CANADA

100066 Version n°: 03 Date de révision: 30-Avril-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019

#### Conseil de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage Élimination Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Renseignements supplémentaires

Aucun(e) connu(e).

38.31 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 58.82 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 47.62 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 47.62 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique Nom commun et synonymes		Numéro d'enregistrement CAS	%	
Résine polyester		néant	15 - 40	
Calcaire		1317-65-3	10 - 30	
Styrène		100-42-5	10 - 30	
ACÉTONE		67-64-1	5 - 10	
MAGNÉSIUM (CARBONATE DE)		546-93-0	5 - 10	
ACÉTATE D'ÉTHYLE		141-78-6	1 - 5	
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	0.5 - 1.5	
NÉODÉCANOATE DE COBALT		27253-31-2	0.1 - 1	
Autres composant sous les niveaux	x à déclarer		15 - 40	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**Ingestion** Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Maux de tête. Vertiges. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur inflammables.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	туре	vaieur
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
ACETONE (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm

ÉTATS-UNIS.	Valeurs limit	tes d'exposition	n de l'ACGIH
-------------	---------------	------------------	--------------

Composants	Туре	Valeur	
	TWA	250 ppm	_
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3	
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	40 ppm	
	TWA	20 ppm	
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	de de l'hygiène et de la sécur	ité au travail, Annexe 1, Tableau 2)	
Composants	Туре	Valeur	

Composants	туре	valeur	
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3	
		400 ppm	
ACETONE (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m3	
		750 ppm	
	TWA	1200 mg/m3	
		500 ppm	
Calcaire (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3	
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	170 mg/m3	
		40 ppm	
	TWA	85 mg/m3	
		20 ppm	

# Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	TWA	150 ppm	
ACETONE (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Calcaire (CAS 1317-65-3)	STEL	20 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3	
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	75 ppm	
	TWA	50 ppm	
Canada. LEMT de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la séc	curité et l'hygiène du travail)	
Composants	Туре	Valeur	
ETHYL ACETATE (CAS	TWA	400 ppm	

500 ppm

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710

ACETONE (CAS 67-64-1)

141-78-6)

SDS CANADA

100066 Version n°: 03 Date de révision: 30-Avril-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019

STEL

Composants	Туре	Valeur		
	TWA	250 ppm		
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3		
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3		
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	40 ppm		
	TWA	20 ppm		
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants	ntrôle de l'exposition à des age Type	nts biologiques et chimiqu Valeur	es)	
ETHYL ACETATE (CAS 41-78-6)	TWA	400 ppm		
ACETONE (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm		
	TWA	250 ppm		
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3		
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3		
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	100 ppm		
	TWA	35 ppm		
Canada. LEMT du Québec, (Minist	ère du Travail. Règlement sur la	a santé et la sécurité du tra	vail)	
Composants	Туре	Valeur	Forme	
THYL ACETATE (CAS 41-78-6)	TWA	1440 mg/m3		
		400 ppm		
ACETONE (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3		
		1000 ppm		
	TWA	1190 mg/m3		
		500 ppm		
Calcaire (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales	
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales	
MAGNÉSIUM CARBONATE DE) (CAS 546-93-0)	TWA	10 mg/m3	10 mg/m3 Poussières totales	
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	TWA	0.02 mg/m3		
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	426 mg/m3		
		100 ppm		
	TWA	213 mg/m3		
		50 ppm		
Canada. LEMT pour la Saskatchev	van (Règlements sur la sécurité	et la santé au travail, 1996	, Tableau 21)	
Composants	Туре	Valeur	-	
ETHYL ACETATE (CAS 141-78-6)	15 minutes	500 ppm		
	8 heures	400 ppm		
ACETONE (CAS 67-64-1)	15 minutes	750 ppm		
	8 heures	500 ppm		
0 1 : (010 1017 05 0)	1 E minutos	00 ma/m2		
Calcaire (CAS 1317-65-3)	15 minutes	20 mg/m3		

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710 100066 Version n°: 03 Date de révision: 30-Avril-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019

#### Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21) Composants **Type** Valeur DIOXYDE DE TITANE 15 minutes 20 mg/m3 (CAS 13463-67-7) 8 heures 10 ma/m3 MAGNÉSIUM 15 minutes 20 mg/m3 (CARBONATE DE) (CAS 546-93-0) 8 heures 10 mg/m3 NÉODÉCANOATE DE 15 minutes 0.06 mg/m3 COBALT (CAS 27253-31-2) 8 heures 0.02 mg/m3 15 minutes STYRENE (CAS 100-42-5) 40 ppm 8 heures 20 ppm

#### Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
ACETONE (CAS 67-64-1)	25 mg/l	Acétone	Urine	*
NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)	15 μg/L	Cobalt	Urine	*
STYRENE (CAS 100-42-5)	40 μg/L	Styrène	Urine	*
	400 mg/g	Acide mandélique plus acide phénylglyoxyliq ue	Créatinine dans l'urine	*

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

#### Directives au sujet de l'exposition

#### Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Styrène (CAS 100-42-5)

Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection respiratoire

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un **Autre** tablier imperméable.

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Liquide. État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710

CouleurBlanc casséOdeurAromatique.Seuil olfactifNon disponible.pHNon disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-94.7 °C (-138.46 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

56.05 °C (132.89 °F) estimation

Point d'éclair 32.0 °C (89.6 °F) estimation

Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

1.1 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

12.8 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur92 hPa estimationDensité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

465 °C (869 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

**Densité** 1.72 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Inflammable IC estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.72 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides forts. Agents comburants forts. Aluminium. Peroxydes.

Produits de décomposition

dangereux

dangereuses

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion** Les connaissances sur les dangers pour la santé sont incomplètes. L'aspiration de gouttelettes

du produit dans les poumons par ingestion ou vomissement peut provoquer une pneumonie

chimique grave.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Maux de tête. Vertiges. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)

<u>Aiguë</u>

Orale

DL50 Rat 5.6 g/kg

ACÉTONE (CAS 67-64-1)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin 20000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 50.1 mg/l, 8 heures

Orale

DL50 Rat 5800 mg/kg

Styrène (CAS 100-42-5)

<u>Aiguë</u>

Orale

DL50 Rat 1 g/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires** Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) Irritant
Calcaire (CAS 1317-65-3) Irritant
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules Peut induire des anomalies génétiques.

germinales

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

ACÉTONE (CAS 67-64-1)

A4 Ne peut pas être classé guant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Styrène (CAS 100-42-5)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ACÉTONE (CAS 67-64-1)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710 100066 Version n°: 03 Date de révision: 30-Avril-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019 DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Styrène (CAS 100-42-5) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2) Effet cancérogène détecté chez les animaux. Styrène (CAS 100-42-5) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme. Styrène (CAS 100-42-5) 2A Probablement cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)

Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène

pour les humains

Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène Styrène (CAS 100-42-5)

pour les humains

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la Effets chroniques suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer

des effets chroniques.

## 12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

**ACÉTONE** -0.24Styrène 2.95

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., Autres effets nocifs

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

#### 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

TMD

**Numéro ONU** 

Désignation officielle de transport de l'ONU

UN1139

SOLUTION D'ENROBAGE (traitements de surface ou enrobages utilisés dans l'industrie ou à d'autres fins, tels que sous-couche pour carrosserie de véhicule, revêtement pour fûts et

tonneaux)

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710 SDS CANADA 10 / 12

100066 Version n°: 03 Date de révision: 30-Avril-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019

Classe de danger relative au transport

Classe 3
Danger subsidiaire Groupe d'emballage ||

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN number UN1139

**UN proper shipping name** Coating solution (includes surface treatments or coatings used for industrial or other purposes

such as vehicle undercoating, drum or barrel lining)

Transport hazard class(es)

Class 3
Subsidiary risk Packing group II
Environmental hazards No.
ERG Code 3L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number UN1139

UN proper shipping name COATING SOLUTION (includes surface treatments or coatings used for industrial purposes such

as vehicle under-coating, drum or barrel lining)

Transport hazard class(es)

Class 3
Subsidiary risk Packing group ||
Environmental hazards

Marine pollutant No. EmS F-E, S-E

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC



## 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux.

Canada. COV exclus. Lignes directrices pour les composés organiques volatils dans les biens de consommation. LCPE 1999. Environnement Canada, et ses modifications

ACÉTONE (CAS 67-64-1)

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

ACÉTONE (CAS 67-64-1)

NÉODÉCANOATE DE COBALT (CAS 27253-31-2)

#### Règlements sur les précurseurs

ACÉTONE (CAS 67-64-1) Classe B

Nom de l'inventaire

#### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

## Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

## 16. Autres informations

Date de publication06-Juillet-2019Date de la révision30-Avril-2020

Version n° 03

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : ALPHACOAT 1710

En stock (Oui/Non)\*